

Mêle-toi de tes affaires . . .

sinon eux-autres vont s'en mêler



Syndicat de l'enseignement de la région du Fer - CSQ

Octobre 2019

Rédaction : Mélanie Albert, Brigitte Allard, Monica Chiasson, Sheila Leblanc.

SPÉCIAL NÉGO

Bonjour!

Comme vous le savez déjà, les dépôts des matières sectorielles pour le personnel de soutien et les enseignantes et enseignants ont eu lieu vendredi dernier, soit le 18 octobre 2019. Nous avons fait ces dépôts en réseau scolaire c'est-à-dire, avec nos collègues professionnels également. Nous avons eu une belle couverture médiatique, ce qui est très bien. Le dépôt des matières intersectorielles CSQ s'est aussi fait le 24 octobre dernier. Malheureusement, nous n'avons pu nous harmoniser avec la CSN sur la question salariale, alors nous ne serons pas en Front commun pour l'instant. Peut-être y aura-t-il une lueur d'espoir pour former le FC après nos dépôts respectifs, reste à voir...

Après notre conseil régional des 27 et 28 novembre prochain, vos délégué(e)s pourront vous donner les détails de nos différents dépôts.

Comme vous le savez, le gouvernement a 60 jours pour nous répondre ou plutôt, pour effectuer ses offres patronales. Nous vous convoquerons certainement après les Fêtes en assemblée générale afin de vous les expliquer. À vous d'être présent ! Nous comptons sur vous lorsque le moment sera venu pour démontrer notre solidarité et notre mobilisation :

Ensemble, nous faisons la différence !

Bon automne !



Principaux éléments de la demande sectorielle de la FSE-CSQ et de l'APEQ

Les enseignantes et enseignants du Québec veulent voir une amélioration tangible et significative de leurs conditions d'exercice au quotidien. Ainsi, ils veulent :

- Une **composition de la classe** offrant des conditions propices à un enseignement et à des apprentissages de qualité;
- Des **services aux élèves** correspondant à leurs besoins;
- Une **tâche humainement supportable**;
- Une **reconnaissance de leur profession à sa juste et pleine valeur, particulièrement quant à la rémunération**;
- Une **réduction du niveau de précarité** et de **meilleures conditions d'insertion professionnelle** afin que la relève ne quitte pas massivement la profession et que les plus expérimentés y restent.

Principaux éléments de la demande sectorielle de la FPSS-CSQ

Les propositions syndicales finales ont été adoptées en fonction de six thèmes représentatifs des préoccupations et des revendications des membres de la FPSS-CSQ :

- L'attraction et la rétention du personnel;
- La valorisation et la stimulation de l'emploi;
- La mobilité du personnel;
- Les perspectives d'avenir et les promotions;
- La révision de certaines conditions de travail;
- Le rehaussement salarial sectoriel.

Demandes intersectorielles – CSQ

La demande salariale

La revendication adoptée consiste en une **augmentation sur trois ans composée** :

- d'une hausse de 6 %;
- d'une hausse à montant fixe de 2 \$ s'appliquant la première année de façon à accélérer le rattrapage des salaires;
- d'un mécanisme de protection du pouvoir d'achat, si l'inflation réelle dépasse les 2 % une année, s'appliquant également aux personnes salariées hors taux, hors échelle.

La retraite

La revendication adoptée consiste :

- **À exiger que le RRQ bonifié ne soit pas coordonné avec le RREGOP.**
- **À revendiquer l'application de 5 mesures à faible incidence :**
 - ⇒ **Prestation anticipée** (pour permettre aux membres d'emprunter à leur rente même s'ils sont toujours en emploi);
 - ⇒ **Allongement de la retraite progressive** (de 5 à 7 ans);
 - ⇒ **Modification à l'hypothèse de compensation de la pénalité actuarielle;**
 - ⇒ **Report de l'âge maximal de participation** (jusqu'au 31 décembre de l'année de leur 71 ans);
 - ⇒ **Revalorisation de la rente après 65 ans** (pour que la rente soit augmentée même si le membre reste en emploi après 65 ans).

Par ailleurs, un comité de travail CSQ sera mis en place. Ce dernier analysera les effets d'une indexation plus avantageuse pour les personnes retraitées et étudiera différentes pistes de solution.

Les disparités régionales

Pour l'ensemble des conventions collectives, deux propositions sont adoptées et consistent :

- **À revendiquer une quatrième sortie pour les personnes salariées de certains secteurs;**
- **À revendiquer des compensations pour les personnes salariées subissant un préjudice fiscal sur les bénéficiaires liés au travail dans les régions éloignées.**

En plus de ces revendications précises, les personnes déléguées ont adopté une proposition à l'effet de demander au gouvernement la mise en place d'un forum de discussion. Ce dernier aurait pour objectif d'analyser les problématiques socioéconomiques des différentes régions éloignées et d'établir des solutions pour améliorer les conditions des populations.



**ENSEMBLE,
NOUS FAISONS
LA DIFFÉRENCE**